



# CONCOURS PHOTO(GÉO)GRAPHIQUE 2017

## Thème : Les espaces publics urbains



Comme vous le diront les khâgneux qui travaillent d'arrache-pied sur la question, les espaces publics peuvent être identifiés selon trois dimensions : « les espaces publics au sens juridique, comme espaces de

la propriété publique, régis par un ensemble de codes et de réglementations ; – les espaces publics au sens social, comme espaces de rencontre et d'interactions potentielles avec l'autre ; – l'espace public au sens politique, comme possible espace de vie en société (sens faible) et d'épanouissement de l'opinion comme du débat publics (sens fort). » (Guinard, 2014). Ces trois approches n'étant que rarement réunies, nous retiendrons pour ce concours tout espace qui possède au moins une des trois dimensions. À vous alors d'arpenter les rues, les places, les parvis, les parcs, les marchés, les cimetières, les gares, les aéroports, les musées, les centres commerciaux, les quais, les ponts et toute autre forme urbaine qui puisse répondre à ces critères.



**CE CONCOURS EST  
OUVERT À TOUT ÉLÈVE  
ET ÉTUDIANT DU LYCÉE  
MICHEL MONTAIGNE**

Voici la démarche à suivre pour participer :

- Envoyez votre photo à l'adresse suivante : [moret.deysson.geo@gmail.com](mailto:moret.deysson.geo@gmail.com)
- Le cliché doit être accompagné d'un texte explicatif précisant vos nom et prénom, votre classe, la date et le lieu du cliché (300 caractères maximum).
- L'envoi doit avoir lieu avant le vendredi 17 novembre inclus.
- Format des photographies : JPEG - 300 ppp - max 20Mo\*

LES PHOTOGRAPHIES  
SELECTIONNÉES SERONT  
PUBLIÉES SUR LE SITE DU LYCÉE  
ET SUR LE BLOG *REGARDS  
GÉOGRAPHIQUES* ET EXPOSÉES  
EN GRAND FORMAT DANS LE  
LYCÉE.

**N'HÉSITEZ PAS À EN  
PARLER AUTOUR DE  
VOUS !**



**S. Beucher, M. Mare et  
G. Moret-Deysson  
Professeures de géographie en  
CPGE**

\* ppp exprime la résolution. Vous pouvez trouver cette information en faisant clic droit sur votre fichier photo > Propriétés > Détails.